



Réf. : C.L.28.2025

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux organisations d'intégration économique régionale et a l'honneur de les informer qu'en application de la résolution WHA65.19 (2012) portant création d'un dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés, la quatorzième réunion du dispositif aura lieu du 12 au 24 novembre 2025, à Genève (Suisse).

La réunion, qui se déroulera selon des modalités hybrides, s'ouvrira le mercredi 12 novembre 2025 à 10 heures (HEC). Les séances auront lieu chaque jour de 10 heures à 12 h 30 (HEC) et de 14 heures à 16 heures (HEC).

Pour participer, les délégations doivent s'inscrire à la réunion à l'aide du système INDICO, à l'adresse https://indico.un.org/e/14thMSM_November2025. L'accès sécurisé à ce système est soumis à une double authentification par laquelle l'utilisateur saisit plus qu'un simple mot de passe pour accéder au système en toute sécurité. L'utilisateur doit entrer un mot de passe puis confirmer son identité à l'aide d'un lien de vérification qui lui sera envoyé à l'adresse de courriel utilisée pour la connexion.

Les États Membres sont encouragés à intégrer au sein de leur délégation des experts des questions de réglementation des produits médico-sanitaires au niveau national.

L'inscription sur INDICO doit être accompagnée d'une copie des pouvoirs et de la composition de la délégation. Il est à noter que :

- Les pouvoirs doivent être présentés sous la forme d'une note verbale ou d'une lettre établie par le Chef de l'État, le Ministre des affaires étrangères, le Ministre de la santé ou toute autre autorité compétente (mission permanente ou haut fonctionnaire, par exemple le Directeur général de la santé).
- Deux représentants par État Membre, au maximum, pourront assister en présentiel à la quatorzième réunion. (Faute de place, seules deux personnes par délégation pourront être physiquement présentes dans la salle de réunion au Siège de l'OMS à Genève [Suisse].)
- Les pouvoirs doivent préciser pour chaque participant : le NOM (en majuscules), le prénom, le titre, la fonction, l'institution, la ville, le genre (s'il n'est pas précisé dans le titre).

- Les pouvoirs doivent indiquer clairement quels sont les délégués inscrits pour assister à la réunion en présentiel (deux au maximum) et/ou les délégués qui participent en ligne (nombre non limité).
- Les inscriptions non accompagnées de pouvoirs ne seront pas approuvées.

L'inscription sera possible du **29 septembre 2025 au 3 novembre 2025**. Pour toute question liée à l'inscription, prière d'envoyer un courriel à l'adresse msmech@who.int.

Tous les délégués inscrits recevront un lien personnel leur permettant d'accéder à la plateforme en ligne Zoom.

La documentation pour la réunion du dispositif des États Membres sera mise en ligne à l'adresse https://apps.who.int/gb/SF/f/F_index.html dès qu'elle sera disponible dans les six langues officielles.

Le Comité d'orientation du dispositif des États Membres se réunira le mardi 11 novembre 2025. Les États Membres auront la possibilité d'assister à la réunion par voie électronique. Les instructions relatives à l'inscription et le lien pour suivre la réunion seront communiqués à l'avance. Ce lien sera différent de celui fourni pour la quatorzième réunion du dispositif.

Trois réunions techniques informelles sont organisées en marge des réunions du Comité d'orientation et du dispositif. Ces réunions techniques auront lieu sous forme hybride et un lien Zoom sera fourni pour les trois. L'inscription pour un lien Zoom pour ces sessions peut être faite à l'avance sur le lien suivant :

<https://who.zoom.us/meeting/register/vYiDyNOWRKAoftHE82trkA>

Ces réunions techniques informelles porteront sur les sujets suivants :

1. De l'alerte à l'action : renforcer la communication sur les risques concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés. Ce sujet est lié à l'activité E – vendredi 7 novembre de 12 h 30 à 14 h 30. Cette réunion se tiendra en ligne, en anglais uniquement (l'interprétation ne sera pas assurée) et sera ouverte à tous les États Membres.
2. Séance d'information sur la sécurité des excipients et les capacités des laboratoires : faire face aux risques liés au diéthylène glycol et à l'éthylène glycol moyennant l'innovation et la formation. Ce sujet est lié à l'activité F – mercredi 12 novembre de 16 h 30 à 18 h. Cette réunion se tiendra sous forme hybride, en anglais uniquement (l'interprétation ne sera pas assurée) et sera ouverte à tous les États Membres.
3. Séance d'information concernant le projet d'orientations normatives de l'OMS sur la manière de sélectionner et d'utiliser les technologies pour contrôler et détecter les médicaments de qualité inférieure et falsifiés. Ce sujet est lié à l'activité C – jeudi 13 novembre de 16 h 30 à 17 h 30. Cette réunion se tiendra sous forme hybride, en anglais uniquement (l'interprétation ne sera pas assurée) et sera ouverte à tous les États Membres.

Date	Heure – Heure d'Europe centrale (HEC)	Réunion	Informations
Vendredi 7 novembre	12 h 30-14 h 30	De l'alerte à l'action : renforcer la communication sur les risques concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés	Réunion en ligne – lien Zoom
Mardi 11 novembre	10 h 00-12 h 30	Comité d'orientation du dispositif des États Membres	Membres du Comité d'orientation uniquement ; les États Membres pourront assister à la réunion en ligne
	14 h 00-16 h 00		
Mercredi 12 novembre	10 h 00-12 h 30	Quatrième réunion du dispositif des États Membres	Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3
	14 h 00-16 h 00		
	16 h 30-18 h 00	Séance d'information sur la sécurité des excipients et les capacités des laboratoires : faire face aux risques liés au diéthylène glycol et à l'éthylène glycol moyennant l'innovation et la formation	Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3
Jeudi 13 novembre	10 h 00-12 h 30	Quatrième réunion du dispositif des États Membres	Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3
	14 h 00-16 h 00		
	16 h 30-17 h 30	Séance d'information concernant le projet d'orientations normatives de l'OMS sur la manière de sélectionner et d'utiliser les technologies pour contrôler et détecter les médicaments de qualité inférieure et falsifiés	Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3
Vendredi 14 novembre	10 h 00-12 h 30	Quatrième réunion du dispositif des États Membres	Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3
	14 h 00-16 h 00		

Le Code de conduite visant à prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des manifestations de l'OMS, est disponible à l'adresse suivante <https://www.who.int/fr/publications/m/item/code-of-conduct-to-prevent-harassment-including-sexual-harassment-at-who-events>.

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux organisations d'intégration économique régionale les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 12 septembre 2025